



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 27 janvier 2016

« LES 10 PROPOSITIONS DES ARBITRES D'ELITE AU SERVICE DES COMPETITIONS PROFESSIONNELLES DU FOOTBALL »

Le 27 janvier, le Syndicat des Arbitres du Football d'Elite (SAFE) a présenté ses propositions au service du football professionnel et de l'arbitrage français.

Depuis de nombreuses années, le football professionnel a connu une très forte évolution athlétique, technique, tactique conjuguée à une hyper-médiatisation et aux enjeux financiers. Dans ce contexte, les arbitres sont devenus des athlètes, des managers, des communicants et des Hommes médiatiques, et des ambassadeurs du football français sur les terrains internationaux.

Ils sont acteurs du football et à ce titre, ils sont aujourd'hui force de proposition et présentent leurs 10 propositions au service des compétitions professionnelles du football :

- Une reconnaissance du métier d'arbitre.
- Une éducation pédagogique sur les règles pour faire évoluer les mentalités.
- Des sanctions justes et fermes pour les comportements déviants et les agressions.
- Une professionnalisation de la fonction.
- Une évolution du mode d'évaluation des arbitres.
- Plus d'ouverture auprès des joueurs, des entraîneurs et des spectateurs.
- L'utilisation de deux arbitres additionnels.
- Une ouverture à l'évolution des règles.
- La poursuite des améliorations d'accompagnement et de suivi des arbitres.
- Une préparation à la reconversion des arbitres.

Le Syndicat des Arbitres du Football d'Elite (SAFE) a pour vocation de promouvoir la fonction et de défendre les intérêts individuels et collectifs des arbitres des championnats professionnels. Géré par un Bureau de sept membres, le SAFE représente 99 % des arbitres et arbitres assistants officiant en Ligue 1, Ligue 2 et National. Pour plus d'informations : www.safe-arbitres.fr.

Le SAFE propose un programme global sous l'intitulé « Professionnaliser les arbitres du football d'élite ». Le projet développé par le SAFE se résume en une phrase : « Donner aux arbitres les moyens de se consacrer exclusivement au football professionnel » :

- Donner à tous les arbitres les moyens de se consacrer pleinement à l'arbitrage.
- Donner à tous les arbitres les moyens de suivre des formations et de préparer leur reconversion.
- Permettre à quelques équipes arbitrales volontaires de devenir des professionnels de l'arbitrage.

Notre souhait pour 2016 : « Des arbitres pros dans un monde pro ».

Contact presse :

José Dias, Délégué Général

06.26.53.23.61 - jose.dias@safe-arbitres.fr

Le Syndicat des Arbitres du Football d'Elite (SAFE) a pour vocation de promouvoir la fonction et de défendre les intérêts individuels et collectifs des arbitres des championnats professionnels. Géré par un Bureau de sept membres, le SAFE représente 99 % des arbitres et arbitres assistants officiant en Ligue 1, Ligue 2 et National. Pour plus d'informations : www.safe-arbitres.fr.